Famars au fil des jours N°151- Décembre 2022



Patchwork de Martine Dupire (extrait)

LE MOT DU MAIRE

Coût des énergies et stratégie d'économies

Les prix de l'énergie pour l'année prochaine sont désormais connus : à consommation égale, le budget communal devrait supporter un coût supplémentaire de 43 000 euros pour le gaz et de 90 000 euros pour l'électricité. Fort heureusement, les investissements déjà réalisés sur les bâtiments permettent de réduire les consommations dès cet hiver.

Un plan d'actions a été mis en place pour limiter la hausse des factures et conserver une marge de manœuvre financière. La réduction des températures dans les bâtiments, le regroupement des activités et le pilotage des chaudières permettront de limiter la facture de gaz. Chacun l'a bien compris et la chasse aux courants d'air est ouverte. Merci de votre implication !

Pour l'électricité, l'exercice est plus technique. L'usage des équipements va être optimisé dans les bâtiments les plus consommateurs, en premier lieu le restaurant scolaire. Le déménagement de la bibliothèque vers un bâtiment plus économe est aussi prévu, courant 2023. L'éclairage public représente moins de 20% du coût électrique annuel, grâce aux travaux déjà réalisés. Il n'est pas prévu pour le moment d'éteindre l'éclairage la nuit, le gain potentiel restant limité, et le réseau n'étant pas prévu pour cela. En revanche, il n'y aura pas d'illuminations de Noël cette année. Leur suppression permettra d'économiser au moins 12 000 euros.

Sans certitudes sur l'avenir et avec des marges de manœuvre de plus en plus réduites, certaines collectivités se trouvent déjà dans une position critique. Famars conserve une situation financière saine, et des moyens d'action pour s'adapter à court terme à l'inflation, qui ne se limite pas aux énergies. Comme je m'y suis engagée, j'actionnerai tous les leviers d'économies nécessaires avant d'envisager d'augmenter les impôts.

Un encadrement plus strict du démarchage à domicile

Face aux abus et aux arnaques, j'ai adopté le 24 novembre un arrêté municipal encadrant le démarchage à domicile de manière beaucoup plus stricte. Désormais, le démarchage sera totalement interdit le week-end, ainsi qu'avant 9h, après 18h et de 12h à 14h en semaine. Les commerciaux voulant pratiquer le démarchage devront en demander l'autorisation en mairie au moins 15 jours à l'avance. Il leur sera remis une autorisation temporaire, rappelant les règles en vigueur. Un démarchage non autorisé est passible d'une amende de 150 euros. En cas d'abus, n'hésitez pas à prévenir immédiatement la Gendarmerie. Depuis le 28 mai 2022, le démarchage à domicile est interdit lorsque le consommateur a manifesté de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une telle visite. Les démarcheurs n'ont donc pas le droit de vous importuner dès lors que vous installez sous votre sonnette le message « je refuse le démarchage à domicile ».

Une nouvelle agence immobilière sur Famars

Nous souhaitons un bon démarrage d'activité à Monsieur Nicolas MOULIN, habitant de Famars créateur de l'agence « Petits et Grands Espaces ». Cette seconde agence vient diversifier l'offre sur Famars, où est déjà installée l'agence Jolymmo au 69 rue Roger Salengro.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année!





L'AGENDA DES FESTIVITES DE FIN D'ANNEE

VISITE DE SAINT NICOLAS AUX ECOLES

Mardi 6 | Saint Nicolas et son âne apporteront des friandises aux enfants. L'Association de Parents d'Elèves offre un goûter le matin (lait, chocolat et brioches)

Mercredi 7

HEURE DU CONTE DE NOËL

De 15H30 à 16H à la bibliothèque de Famars. Gratuit.

Samedi

DISTRIBUTION DU COLIS DES AINES

10

Le matin, les élus du Conseil Municipal apporteront les colis et brioches aux personnes inscrites. Les personnes absentes le matin de la distribution sont priées d'en avertir la mairie au préalable.

Vendredi | VISITE DU PERE NOËL AUX ECOLES

La municipalité a invité le Père Noël à apporter des brioches, friandises et oranges, à tous les enfants de l'école... sages et moins sages!



Patchwork: Chantal Beney

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

EN DECEMBRE LA MAIRIE RESTERA FERMEE LE SAMEDI

CLUB SENIORS SARRASINS

Réunions jeudi 1^{er}, 15 et 22 décembre. Le repas des anniversaires aura lieu le jeudi 8 décembre. Contact: Madame Romby: 03 27 29 11 06.

LE MARCHE

Tous les mardis de 9h à 12h sur le parking de la mairie, rue d'Artres. Légumes, fruits, poisson, viande, crémerie, miel, fromage et pâtisseries... Bonne humeur et sourire offerts par vos commerçants!

LE RECENSEMENT CITOYEN

Obligatoire pour tous les jeunes de 16 ans. Le recensement s'effectue en mairie, muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Une attestation de recensement vous sera remise, et sera nécessaire pour vous inscrire au baccalauréat ainsi qu'au permis de conduire. Les jeunes seront convoqués dans l'année qui suit pour participer à une réunion d'information « défense et citoyenneté ». Celles et ceux qui auraient oublié de se faire recenser à 16 ans doivent se faire régulariser en mairie, munis des mêmes documents. Les parents ont le droit de réaliser la démarche à la place de leur enfant mineur si celui-ci est indisponible ou absent.

LE CCAS VOUS INFORME : PASS SENIOR

Le voyage n'a pas d'âge! Vous avez plus de 65 ans et vous êtes non imposable? L'abonnement annuel Pass Senior vous permet de voyager librement sur les lignes de TRAM, BUS et TAXIVAL. Présentez-vous en mairie auprès de Brigitte MARISSAL, muni de votre pièce d'identité, de votre avis de non-imposition et d'un chèque de 35 €. Votre abonnement vous permettra de voyager en illimité toute l'année 2023. Renseignements au 03 27 28 10 20.





Du lundi 19 décembre au vendredi 23 décembre de 9h00 à 17h00

> pour les enfants <u>A PARTIR DE 6 ANS.</u> Garderie : de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00

| Quotient Familial | TARIFS: 5 jours avec restauration | |
|----------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| | Enfants domiciliés à Famars | Enfants «extérieurs» |
| 0-450 | 30,00 € | 65,00 € |
| 451-850 | 40,00 € | 75,00 € |
| > 850 | 45,00 € | 80,00 € |
| Garderie | 1,00 € par demi-heure | 1,25 € par demi-heure |

INSCRIPTIONS par appel teléphonique ou SMS au 06.72.18.65.88: du lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre 2022 Pour toutes nouvelles inscriptions pour l'année 2022, veuillez retirer le dossier d'inscription en mairie ou le télécharger sur www.famars.fr et le remettre lors de l'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Monsieur Franck DUJARDIN au 06.72.18.65.88











LA BIBLIOTHQUE MUNICIPALE

Venez découvrir les albums jeunesse de Noël! **Une heure du conte spéciale** Noël est organisée mercredi 7 décembre de 15h30 à 16h, pour les enfants et les parents qui aiment les belles histoires.

Retrouvez les nouveautés de décembre sur le nouveau site en ligne de votre bibliothèque : https://famars.bibenligne.fr/

L'inscription et le prêt sont gratuits, profitez-en!

Fermeture les 24, 25, 30 et 31 décembre.





Zima: photo espace culturel Barbara

ACTUALITES DE L'ECOLE

L'équipe enseignante, l'APE et la mairie agissent ensemble pour une fin d'année citoyenne, culturelle et animée ! Les enseignantes des trois cycles se mobilisent cette année encore pour le Téléthon, avec des actions adaptées à chaque âge. En novembre l'école a célébré la semaine du goût. Deux beaux spectacles ont eu lieu à la salle des fêtes dans le cadre du festival jeunesse Pépite Forêt. Un opéra loufoque pour les maternelles avec "Désordres et Dérangements" de la compagnie Une Autre Carmen. Une ouverture poétique à la culture russe pour les élémentaires, avec "Zima, contes des hivers slaves" de la compagnie La Futaie.

En décembre, Saint Nicolas et le père Noël apporteront les traditionnelles gourmandises, brioches et chocolats. Un spectacle de clown est aussi offert par la mairie. Les enseignantes de maternelle préparent une représentation de chorale. Toujours motivée, l'APE organise son marché de Noël et participe aux différentes actions de l'école, Téléthon et Saint Nicolas notamment.

PARTICIPATIONS AU FAMARS AU FIL DES JOURS





Ci-dessus: photo de J. Charpentier

A gauche: « photo d'une lune montante associée à un nuage (9 novembre) faisant croire à une boule de feu et son écran de fumée ou la chute d'un astéroïde. » (Ph. Gilleron)

A droite : « le joli réveil de Margot » Photo de Margot Chauvet le 08/11



LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



LE FC FAMARS

Licenciés et parents sont conviés à l'arbre de Noël du FC Famars, le mercredi 21 décembre à 14h à la salle des fêtes de Famars. Au programme, démonstation de breakdance de Back to the Flow,

spectacle de magie de Charles MIRASKILL, suivi du goûter et d'une tombola !

Agenda des matches : le 11décembre à 14h30

Seniors A : Prouvy – Famars Seniors B : Famars – Pont sur Sambre

LES RESTOS DU COEUR

Les inscriptions continuent durant la campagne. Renseignements auprès de Madame CONTANT : 06 60 79 73 38 / 03 27 26 71 13

RETROSPECTIVE DE VAL EN PATCH

Un beau succès pour l'exposition de Val en Patch', qui a rassemblé 380 visiteurs. Sur le thème des étoiles, les pratiquantes nous en ont mis plein les yeux. Ecoles de Famars, Quérénaing et Thiant se sont pris au jeu et ont réalisé leurs propres créations avec l'aide de l'association. Retrouvez dès à présent les photos de l'exposition dans la rubrique rétro-photo sur : www.famars.fr

Rendez-vous dans deux ans avec de nouveaux ouvrages!



SECTION BADMINTON DU CSL

A l'occasion du mois de sensibilisation au cancer du sein, la section badminton était mobilisée et nous a transmis cette belle photo souvenir!

Contact : Olivier Parmentier 06 18 41 82 20



TENNIS DE TABLE SARRASIN

Le TTS a tenu le 19 novembre dernier son Assemblée Générale. Les dirigeants étaient heureux de faire part de la bonne santé du club avec 37 licenciés cette saison dont 1/3 de moins de 16 ans (contre 28 licenciés la saison passée ; on n'avait plus dépassé les 30 adhésions depuis plus de 20 ans !), et une belle assiduité aux entrainements. Cela permettra d'engager dès janvier une 3e équipe seniors en compétition, en maintenant une équipe jeunes en partenariat avec Trith (club voisin et ami chaleureusement remercié). Côté projets principaux, l'achat d'une nouvelle table est envisagé, et l'ancien robot distributeur de balles a été remis en service pour offrir une nouvelle variété d'exercices aux entraînements et ainsi poursuivre la dynamique de progression de chacun. Si vous souhaitez rejoindre le club ou pour tout renseignement, vous pouvez joindre Benoît Van Cornewal au 06.74.01.20.51. Programme des matches de décembre :

Samedi 10 décembre à 14h30 (jeunes) : entente Famars-Trith / Hérin (à Famars) Dimanche 11 décembre à 9h30 (seniors) : Famars 1 / Clary 2 - Aulnoy 3 / Famars 2

CSL SECTION RANDONNEESMardi 06/12QuérénaingDépart place de l'église 14h9 kmMardi 13/12Artres Pont de la RhonelleDépart parking moulin d'Artres 14h8 kmContact : le Président, Alain COPLO : 06 07 60 15 61